



## Procédure pour le remboursement de la cotisation à la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe

Deux fois par année, vous versez une contribution de 12 \$ à la Fondation à même votre inscription au Cégep. La mission de la Fondation consiste à soutenir financièrement les étudiants et leurs projets de réussite.

Grâce aux cotisations étudiantes et autres généreux dons, la Fondation soutient financièrement les étudiants avec diverses bourses et projets.

- ❖ Bourses d'entrée
- ❖ Bourses de la persévérance
- ❖ Bourses pour les parents aux études
- ❖ Bourses pour les étudiants-athlètes
- ❖ Bourses des stages à l'étranger
- ❖ Projet Partage

De plus, la Fondation a investi **64 000 \$** pour améliorer l'espace de vie des étudiants en contribuant financièrement à des projets tels que la construction de la verrière et le réaménagement des locaux dédiés aux clubs étudiants.

Si vous ne désirez pas soutenir financièrement votre Fondation, vous pouvez réclamer ce montant en remplissant le formulaire à la page suivante. ATTENTION, il y a deux périodes pour faire votre demande.

### Les deux périodes de remboursement sont :

*Session Automne:           remboursement possible du 20 août au 21 septembre de chaque année*

*Session Hiver:               remboursement possible du 21 janvier au 15 février de chaque année*

### Pour faire votre demande :

- Remplir la section Étudiant du « Formulaire de remboursement de la cotisation » à la page suivante.
- Transmettre le formulaire dûment rempli par courriel à l'adresse [fondation@cegepsth.qc.ca](mailto:fondation@cegepsth.qc.ca) pendant la période de remboursement.
- Le remboursement sera sous forme de crédit au compte de l'étudiant, à moins d'indication contraire.

**\*\* Pour toute question, vous pouvez communiquer au 450 773-6800 poste 2341 \*\***



## Formulaire de remboursement de la cotisation à la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe

### Section Étudiant

**Nom de l'étudiant :**

**Numéro DA :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**Programme d'études :**

Je déclare avoir déboursé les frais de 12 \$ en regard de la cotisation et signifie par la présente mon désir d'être remboursé et de ne pas soutenir financièrement la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe.

Signature

Date

### Section Fondation

Nous attestons du remboursement du montant de 12 \$ à l'étudiant.

\_\_\_\_\_  
Représentant de la Fondation

\_\_\_\_\_  
Date

Retourner par courriel à [fondation@cegepsth.gc.ca](mailto:fondation@cegepsth.gc.ca) Information  
: 450 773-6800 poste 2341

**Note :**

Les remboursements se font uniquement pendant les dates mentionnées dans la procédure.

---

---